



Commission armées-jeunesse

## TRAVAUX 2005-2006

### Groupe 1

### Sujet : CADETS



## **RAPPEL DU SUJET « CADETS »**

**Afin de développer chez les jeunes le sens de la citoyenneté et de renforcer le lien Armées-Nation, est-il possible de mettre en place, ou d'expérimenter localement, des formations de type « CADETS » qui déjà existantes pour les pompiers volontaires et la police, permettraient une meilleure information sur la Défense, contribueraient au développement du civisme, au renforcement de la cohésion nationale et favoriseraient le recrutement aussi bien pour les stages dans les armées, les PM, les FMIR et la réserve, que pour les volontariats et les engagements ?**

# PLAN

<b>Présentation générale</b>	<b>p.4</b>
<b>Etude des dispositifs « Cadets » existants</b>  <b><u>A l'Etranger :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Etats-Unis</li><li>• Grande-Bretagne</li><li>• Canada</li></ul> <b><u>En France :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• les Cadets de la République</li><li>• les Jeunes Sapeurs Pompiers</li><li>• l'expérience de la FNASOR</li><li>• les autres initiatives locales</li></ul>	<b>p.6</b>
<b>Création des CADETS DE L'ARMEE</b> <b>Préconisations et Propositions</b>  <b><u>Modalités de création :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Statut et organisation juridique</li><li>• Agrément</li><li>• Confirmation de l'objectif</li><li>• Valeurs et apports</li><li>• Programme</li><li>• Encadrement</li><li>• Coût</li><li>• Scénario de mise en place</li></ul> <b><u>Modalités de sensibilisation :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nécessité et portée de la sensibilisation</li><li>• Optimisation de la sensibilisation</li></ul>	<b>p.17</b>
<b>Conclusion générale</b>	<b>p.28</b>
<b>Remerciements</b>	<b>p.29</b>

## **PRESENTATION GENERALE**

Le sujet de notre groupe de travail nous a toujours paru clair, tant dans sa formulation, que dans son objectif.

Il s'agissait ainsi de répondre d'abord à une question :

**« Est-il possible de mettre en place des formations de type Cadets ? »**

Avec un triple objectif :

- Développer le civisme,
- Renforcer la cohésion nationale,
- Favoriser le recrutement.

Considérant qu'il est toujours possible de faire - quitte à imposer - lorsque volonté politique il y a, nous avons très vite pensé que, sans perdre de vue ce triple objectif, la véritable question se posait plutôt en ces termes :

**« Est-il opportun de proposer la création des Cadets de l'Armée ? »**

En conservant le nécessaire recul par rapport à une récente actualité, et sans entrer dans des considérations politiques - qu'il s'agisse de stratégie ou de calendrier électoral - le groupe s'est attaché à démontrer qu'il était possible et opportun de proposer la création des Cadets de l'Armée ; tout en se gardant de penser qu'il s'agissait de la panacée au véritable problème de société, que constitue la rupture entre la Nation et une partie de sa Jeunesse, marquée notamment par trois éléments :

- Le lien si particulier Armée - Jeunesse qui n'est plus ce qu'il était, depuis la suspension du service militaire, et malgré l'instauration du parcours citoyen.
- Le fait qu'une partie des jeunes méconnaît partiellement ou totalement les Institutions ; ils ne sont donc pas en capacité de comprendre ce qui fait la spécificité de notre pacte républicain.
- Le fait surtout que les jeunes n'arrivent plus à se projeter ni à rêver, à force d'entendre des d'adultes brocarder ces Institutions et la Société dans son ensemble.

Dans ces conditions, devons-nous être étonnés de contribuer tout à la fois :

- à l'individualisme des jeunes ?
- aux tentatives de récupérations communautaires ?

Une Nation étant condamnée au déclin, si elle a peur de sa propre Jeunesse, gardons-nous d'oublier que notre principale richesse c'est précisément notre jeunesse, et ce dans sa diversité ; cette jeunesse que nous souhaitons mobiliser à travers les cadets ; celle qui « entrera dans la carrière quand les aînés n'y seront plus ».

Pour ce faire, la jeunesse doit être aimée ; Rousseau nous rappelle qu'elle doit aussi être éduquée :

***Former des citoyens n'est pas l'affaire d'un jour  
et pour les avoir hommes, il faut les instruire enfants.***



Malgré ce rappel, l'idée du groupe n'a jamais été de proposer la création d'une école ou d'une académie militaire, mais de faire d'abord comprendre aux jeunes :

- l'intérêt,
- les besoins,
- la nécessité de la Défense.

Et plus généralement - pour répondre déjà aux deux premiers objectifs de notre sujet - de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et à mieux vivre-ensemble, à partir d'une approche nouvelle de l'Armée et de la Défense conjuguant :

- terrain et proximité,
- réactivité et partenariat.

Il en résulte que le groupe a formulé deux hypothèses dès le début de ses travaux :

- Le terme « cadet » devait concerner les jeunes - garçons et filles - de 10/11 ans jusqu'à 18, qui allaient constituer notre public cible.
- Compte tenu de l'enjeu, ce public cible devait favoriser la mixité sociale et ne pas seulement concerner que les jeunes manifestant un intérêt par l'Armée.

S'agissant de la méthodologie, deux principes ont été retenus :

- La poursuite d'une démarche concentrique partant du plus général, pour ne retenir que les éléments susceptibles de nous intéresser dans le traitement de notre sujet.
- La poursuite d'un travail transversal dans le prolongement des précédents sujets traités par la CAJ, dont notamment l'engagement des jeunes et la revalorisation de la JAPD ; également un travail de concert avec les différentes équipes des Armées déjà engagées dans des réflexions similaires, analogues ou connexes.

S'agissant du plan, le sujet a été traité en deux parties :

- La réalisation d'une étude des dispositifs cadets existants dans différents pays, en vue de les comparer à ce qui existe déjà en France.
- La présentation de nos préconisations et nos propositions pour la mise en place des CADETS DE L'ARMÉE.



# 1<sup>ère</sup> PARTIE : ETUDE DES DISPOSITIFS CADETS

D'après les définitions du LAROUSSE :

- le cadet est - dans son acception première - l'enfant qui vient après l'aîné, ou qui est plus jeune qu'un ou que plusieurs enfants de la même famille.
- Le cadet est encore le jeune sportif appartenant à une tranche d'âge, dont les limites varient entre 12/13 ans et 15/16 ans.
- Par extension, le cadet est d'une certaine manière le dernier, donc celui dont on se préoccupe peu ; d'où cette notion que l'on retrouve dans l'expression « le cadet des soucis ».
- Enfin, le cadet était, en ancien français, le jeune gentilhomme destiné à une carrière militaire.

Ce sens ancien - alliant rang familial et carrière militaire - trouvait son origine dans les lois et coutumes lignagères, héritées d'une société féodale les tenant elle-même de l'Empire romain, qui faisaient que l'aîné d'une famille noble héritait de tout ; les « cadets » étant destinés à une carrière ecclésiastique, mais surtout militaire.

Aujourd'hui encore, ce terme « cadet » est toujours lié à une carrière militaire, puisqu'un « cadet » désigne un élève officier.

Pour s'en convaincre, il suffit de lancer une recherche internet à partir du mot « CADET » ; Sur près de 900 sites référencés par GOOGLE, il ressort que :

- 60% concernent des écoles ou académies militaires dont 25% consacrés à WEST POINT,
- 25% concernent des groupements éducatifs, culturels ou cultuels,
- 10% se rapportent au domaine du sport,
- 5% de très variés.

Sur les 60% concernant les écoles ou académies militaires, 90% de ces références renvoient en fait à des sites étrangers car ces structures existent dans de très nombreux pays, y compris les moins démocratiques.

**Afin de comparer avec ce qui existe en France, le groupe a donc souhaité procéder à une étude - non exhaustive - des dispositifs cadets existant aux Etats-Unis, Royaume-Uni et Canada.**

**Le paradoxe étant que nous avons cherché à mettre en évidence ce qui pourrait nous intéresser dans ces dispositifs, alors que ces pays se sont en fait inspirés de nos traditions pour les adapter à leur mode culturel.**



## I) PRESENTATION DES DISPOSITIFS CADETS ETUDIÉS HORS FRANCE :

<p style="text-align: center;"><i><b>Cadets Américains</b></i></p> <p style="text-align: center;"><i>« Devoir, Honneur, Patrie » West Point</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pays où il existe le plus d'écoles et d'académies para-militaires ou militaires</li> <li>• Il s'agit d'établissements privés très sélectifs</li> <li>• L'objectif est de former une élite basée sur la cooptation</li> </ul> <p>La quintessence de ces établissements est l'Académie Militaire de West Point qui a été créée en 1802, et dont les professeurs prétendent volontiers que « <i>Une grande partie de l'histoire que nous enseignons a été faite par ceux que nous avons instruits</i> ».</p> <p>Plus qu'une académie militaire prestigieuse, West Point fait réellement partie du patrimoine américain :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• objet de films historiques et de comédies musicales</li> <li>• un des 10 sites les plus visités dans les environs de New York</li> <li>• choisie par le Président BUSH pour présenter son discours d'intervention sur l'Irak.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><i><b>Cadets Canadiens</b></i></p> <p style="text-align: center;"><i>« Tant vaut la Sève » Tant vaut l'Erable</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'objectif gouvernemental est de former de futurs citoyens</li> <li>• Il s'agit du plus important programme fédéral pour la jeunesse</li> <li>• Ce programme est entièrement basé sur le volontariat des jeunes et des encadrants</li> <li>• L'instruction et la gestion de terrain sont confiés à des civils</li> <li>• Le financement est assuré par le Ministère de la Défense</li> <li>• Le budget annuel est conséquent avec 200 millions de \$</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><i><b>Cadets Britanniques</b></i></p> <p style="text-align: center;"><i>« Servir pour Diriger » Sandhurst</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'objectif est de former des leaders, des décideurs, de forger leur caractère; avec une préoccupation de recrutement pour les Armées plus importante</li> <li>• Le programme peut-être dispensé hors ou dans le cadre scolaire ; il s'agit alors d'une option</li> <li>• Ce programme accorde une place importance à l'émulation et à la compétition</li> <li>• La formation est assurée sous encadrement militaire</li> <li>• Le financement est assuré par le Ministère de la Défense</li> </ul> <p><small>Nb : Il existe l'équivalent de notre programme Défense 2<sup>ème</sup> Chance → la Skill Force</small></p>

Le premier constat est que ces dispositifs ne sont pas « transposables » comme tel en France, tant pour une question culturelle que budgétaire.

Le second constat est que malgré des distinguo fondamentaux - quant à la finalité du programme, au degré d'encadrement militaire, ainsi qu'aux modalités de financement - certains éléments se retrouvent dans tous les dispositifs :

- La base des programmes est le travail sur les valeurs,
- Les programmes sont segmentés par âge, avec la détermination de niveaux, et l'attribution de « grade » en parallèle de l'obtention de ces niveaux.

**Le véritable point commun s'avère cependant la fierté d'être cadet, et le sentiment de devoir tendre à l'exemplarité.**

**Il ressort ainsi de cette présentation que les dispositifs les plus éloignés de notre objectif et de notre culture sont les cadets américains ; à l'inverse, ceux qui s'en rapprochent le plus sont les cadets canadiens, auxquels la Commission Armées-Jeunesse s'était d'ailleurs déjà intéressée il y a trois ans.**

De l'avis même du Colonel ROUSSEAU- attaché militaire auprès de l'ambassade du Canada - l'organisation des cadets canadiens rappelle le scoutisme.


<i>Historique</i>	<p>1862 Création des premières associations d'exercice militaire liées aux écoles locales, par crainte d'extension de la guerre civile américaine.</p> <p>1887 Reconnaissance du nom « corps de cadets » aux associations donnant une instruction aux jeunes garçons âgés de plus de 12 ans.</p> <p>1909 Création d'un cadre d'officiers pour l'entraînement des cadets.</p> <p>1910 Don de 500.000 \$ de Lord Strathcona, qui a permis le réel développement du programme cadets.</p> <p>1968 Unification des Forces Canadiennes et normalisation des 3 organisations de cadets.</p> <p>1975 Entrée officielle des filles dans le programme cadets ; elles représentent aujourd'hui 36% des effectifs.</p>
<i>Chiffres</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>60.000 jeunes de 12 à 18 ans</b></li> <li>• <b>répartis dans 1.200 corps de cadets</b></li> </ul>
<i>Statuts</i>	<p>Les cadets ne sont pas sous statut militaire ; Ils appartiennent à des unités appelées « corps » de cadets fonctionnant sur un mode associatif.</p> <p>Les cadets portent un uniforme.</p> <p>Ils ont également l'autorisation de porter l'épinglette des anciens combattants lorsqu'ils ont achevé leur cursus cadet.</p>
<i>Objectifs</i>	<p><b>Il s'agit bien de former de futurs citoyens, en développant l'esprit de civisme et le leadership.</b></p> <p>Cet objectif doit être intégré et transmis par les cadets dans leur vie courante, à travers les valeurs suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• loyauté</li> <li>• professionnalisme</li> <li>• respect mutuel</li> <li>• intégrité</li> </ul> <p>Accessoirement, il s'agit de susciter un intérêt pour les 3 composantes des Forces Canadiennes → 7% en moyenne des cadets intègrent les Forces Canadiennes</p>
<i>Programme</i>	<p><b>Alternance de cours théoriques et d'activités pratiques portant principalement sur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le leadership</li> <li>• les premiers soins</li> <li>• la communication orale en public</li> <li>• l'entraînement sportif et aventurier</li> <li>• les exercices militaires</li> </ul> <p>Les unités locales peuvent toujours proposer des activités complémentaires sous réserve de leur approbation par le bureau régional.</p>



<p><b>Déroulement</b> <b>Niveaux</b></p>	<p><b>Réparti en 2 périodes, le programme se déroule sur le temps libre</b></p> <p><u>Instruction locale</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l’instruction locale intervient d’Octobre à Juin, à travers les 1.200 unités de cadets réparties sur l’ensemble du territoire canadien</li> <li>• l’accueil intervient 1 fois par semaine</li> <li>• des week-ends d’instruction sont également proposés</li> </ul> <p><u>Instruction d’été</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des camps d’été sont organisés à partir de 25 centres qui permettent d’accueillir environ 25.000 cadets</li> <li>• la sélection s’effectue au mérite</li> <li>• durant les camps d’été, les cadets reçoivent une solde</li> </ul> <p><b>Différents niveaux marquent la progression annuelle des cadets</b></p> <p><b>Un positionnement hiérarchique, qui s’apparente à la chaîne de commandement militaire, matérialise le passage de ces niveaux.</b></p> <p><b>Le suivi complet du programme permet d’obtenir certaines équivalences pour les études.</b></p>
<p><b>Apports</b></p>	<p><b>Les cadets constituent une expérience de vie individuelle et collective.</b></p> <p>Il s’agit de promouvoir le talent, la maturité et l’implication au sein de la communauté, à travers l’acquisition de savoir-faire mais surtout de savoir-être, en développant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la capacité d’initiatives, de décisions et du sens des responsabilités</li> <li>• le sentiment d’accomplissement, de confiance et d’estime de soi</li> <li>• l’esprit d’équipe</li> </ul> <p><b>Ces apports font que les candidatures « cadets » sont ensuite recherchées des employeurs.</b></p>
<p><b>Encadrement</b></p>	<p><b><u>6.500 officiers d’instruction encadrent les cadets</u> :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il s’agit de civils intégrant à temps partiel les Forces Canadiennes → principalement enseignants, travailleurs sociaux, policiers, banquiers, médecins, étudiants.</li> <li>• Bien que non obligatoire, ils ont été très souvent cadets eux-mêmes.</li> <li>• Ils reçoivent une formation initiale de 10 jours minimum.</li> <li>• Ils sont commissionnés sur leur temps d’engagement</li> <li>• <u>Conditions pour devenir officier d’instruction</u> : Etre âgé de 18 à 64 ans, posséder un diplôme d’études secondaires, obtenir des lettres de recommandation, passer un examen médical approfondi, se soumettre à une enquête personnelle.</li> </ul> <p><b><u>15.000 volontaires bénévoles</u> :</b></p> <p>Regroupés en « comités répondants », ils assurent localement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le recrutement</li> <li>• la collecte de fonds additionnels</li> <li>• la recherche de locaux</li> </ul> <p><b>Soutiens ponctuels des Forces Régulières et de la Première Réserve</b></p>
<p><b>Coût</b></p>	<p><b>Budget global d’environ 200 millions de \$</b> → soit ≈ 3.300 \$ / 2.500 € par cadet <b>Financé par le Ministère de la Défense</b></p>

## Code d'honneur des cadets canadiens :


« *Je m'engage , en tant que membre des Cadets Royaux de l'Armée canadienne, à devenir citoyen de la plus grande intégrité dans ma communauté, à faire de mon mieux pour obtenir du succès dans mes études, à être prévenant envers chacun ainsi que leur propriété, et à atteindre les normes physiques, mentales, spirituelles et morales les plus élevées, à titre de citoyen du Canada. »*



**CADETS**  
CANADA

**Deviens  
Cadet de l'armée**

cadets.ca



 Défense nationale National Defence

Canada

## Des amis

et des défis à ta mesure...

### Prépare-toi à vivre ...l'aventure!

Tu as 12 ans ou plus, tu veux te faire des amis et découvrir de nouvelles choses, nous avons l'occasion parfaite pour toi!

En t'inscrivant aux cadets de l'armée, tu participeras à des activités stimulantes et à des défis excitants, le tout supervisé par des adultes formés spécialement pour s'occuper de jeunes comme toi qui ont le goût de l'aventure.

#### **Q** Que font les cadets de l'armée?

**R** Plein d'activités différentes, dont plusieurs sont reliées à l'aventure en plein air!

- randonnée et orientation à la boussole
- marche en exercice militaire
- art oratoire
- camps d'été
- secourisme
- camping
- musique
- sports d'équipe
- techniques pour devenir un chef de file

Tu participeras à ces activités lors des rencontres hebdomadaires et pendant les fins de semaine. Tu rendras même service à ta collectivité en prenant part à des activités de civisme organisées par ton corps de cadets.



Le tout se passe dans un environnement stimulant, amical et sécuritaire qui t'encouragera à dépasser tes limites pour toujours donner le meilleur de toi-même.

## **II) RAPPROCHEMENT AVEC LES DISPOSITIFS EXISTANT EN FRANCE :**

Outre les Cadets historiques de la France Libre, les dispositifs « cadets » en France renvoient :

- aux Cadets de la République
- à ce qui se rapproche le plus du système canadien - sans pour autant le vocable « cadets » - à savoir les Jeunes Sapeurs Pompiers ou JSP.

### **LES CADETS DE LA REPUBLIQUE :**

Officiellement lancés en 2004, les Cadets de la République ont été en fait expérimentés par l'Association de Prévention pour une Meilleure Citoyenneté des Jeunes (APMCJ), de 1994 à 1997, au niveau de l'option Cadets de Police.

L'objectif était déjà de faciliter l'accès du plus grand nombre de jeunes - notamment issus de l'immigration - aux métiers de la Police Nationale, en les préparant au concours de gardien de la paix.

*L'expérience Cadets de la Police ; version APMCJ session 1996/97*



Avec près de 1.000 jeunes recrutés au niveau Police en 2005 - dont 10 % de filles - le principe est en cours d'extension à la Gendarmerie et à la Sécurité Civile.

S'agissant de la Gendarmerie, le représentant à notre groupe de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) a précisé que la Gendarmerie n'avait pas souhaité s'associer au lancement des Cadets de la République, préférant privilégier le développement de la préparation militaire.

D'autre part, la Gendarmerie réalise déjà d'autres actions en direction des plus jeunes, dont notamment :

- Les Brigades de Prévention de la Délinquance Juvénile,
- Les visites de gendarmes dans les établissements scolaires.

Ceci étant, il semblerait qu'il y ait une possible évolution de la position de la Gendarmerie quant à son implication dans le programme des Cadets de la République.

De plus, nos propres recherches nous ont permis d'identifier une initiative de Cadets de la Gendarmerie, dans l'esprit des Cadets Canadiens et des Jeunes Sapeurs Pompiers.

Lancée en 2002 à Grenoble, il s'agit d'une initiative locale, unique, qui s'adresse à des jeunes de 13 à 18 ans pour la découverte des métiers de la gendarmerie et la réalisation d'actions concrètes touchant à la citoyenneté, à la solidarité et à l'ouverture aux autres.

L'encadrement est assuré par des réservistes qui jouent un rôle de formateur et d'accompagnateur de projet.

## Citoyenneté - solidarité

### ■ Des « gendarmes » pas comme les autres

Qu'on ne s'y méprenne. L'association des Cadets de la gendarmerie nationale de l'Isère n'est ni une école de formation vers les métiers de la gendarmerie, ni une amicale d'enfants de gendarmes ! Au contraire. Largement ouverte sur l'extérieur, cette structure, unique en France, a été créée en 2002 pour proposer aux jeunes de l'agglomération grenobloise âgés de 13 à 18 ans, français ou étrangers, des actions touchant à la citoyenneté, à la solidarité et à l'ouverture aux autres. Certes, ces cadets, qui se réunissent tous les mercredis après-midi à la caserne Offner à Grenoble, sont idéalement placés pour suivre une démonstration de maîtres-chiens, pratiquer le self-combat ou se faire ouvrir les portes des institutions de la République comme le Tribunal correctionnel, les Douanes ou le Peloton de gendarmerie de haute montagne. Mais là n'est pas l'essentiel. Au cours de leur année probatoire, tous ont l'obli-



gation de passer leur attestation de formation aux premiers secours et de s'investir dans une action de solidarité. Cette année, six adolescents en pédopsychiatrie du CHU de Grenoble ont ainsi été conviés par les cadets et l'aéroclub du Grésivaudan à un baptême de l'air. Un projet qu'ils ont mené de A à Z pendant huit mois et qui a abouti au

survol par ces enfants des montagnes de Belledonne. Seul bémol : les gendarmes de réserve bénévoles qui encadrent les activités de l'association ne peuvent actuellement accueillir plus de 24 cadets chaque année. ■

**Contact : Christian Lachenal, président des cadets, 06 08 87 93 74.**

Suite à une décision de Juin 2006, cette opération serait poursuivie dans le cadre d'un partenariat entre le Groupement de l'Isère et l'Education Nationale.

Il s'agirait ainsi de préparer 15 jeunes - issus du Lycée Léonard de Vinci de Villefontaine - aux Cadets de la République, option Gendarmerie, avec délivrance d'un brevet « cadet ».

Compte tenu de cette évolution, cette opération - qui renvoie toutefois au problème de l'identification des initiatives locales - aurait sa place dans la phase additionnelle de pilotage d'une expérimentation de terrain, ce que nous sollicitons à l'issue de nos travaux.

**En conclusion des Cadets de la République, ces dispositifs visent évidemment à développer le civisme et à renforcer la cohésion nationale, avec une optique professionnelle à la clé.**

**Toutefois, dans la mesure où ils s'adressent à des jeunes majeurs, ils ne correspondent pas (sauf dans la phase 16-18 ans de préparation) au cœur de notre public cible des 10 à 16 ans - voire des 10-13 ans - à l'inverse du dispositif des Jeunes Sapeurs Pompiers.**

#### **LES JEUNES SAPEURS POMPIERS OU JSP :**

Les premières associations accueillant des jeunes - alors appelés « cadets » ou « pupilles » - ont été créées en 1948 ; il s'agissait d'associations locales (au niveau d'un village ou d'une ville), qui n'ont obtenu leur reconnaissance officielle qu'en 1981.

En Mai 1996, l'adoption de la loi sur la départementalisation a marqué le début de la profonde évolution de l'organisation des services d'incendie (création des SDIS) et des modalités de la formation initiale des sapeurs pompiers volontaires

En Août 2000, un décret a harmonisé les enseignements dispensés aux cadets avec ceux délivrés aux sapeurs pompiers. Ce décret a aussi marqué la reconnaissance des animateurs et formateurs des cadets puisque leur formation est désormais entérinée par une unité de valeur définie conjointement par le Ministère de l'Intérieur et celui de la Jeunesse et des Sports.

Depuis 2001, d'autres textes ont favorisé le développement de l'engagement des jeunes, dont notamment la refonte de la filière de sapeurs pompiers professionnels.

En 2002, le terme « cadet » a été remplacé par celui de « Jeune Sapeur Pompier » (JSP), dont le statut a été modifié en 2003.

## Présentation du dispositif JSP

<i>Chiffres</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Près de 29.000 jeunes de 10 à 18 ans</b></li> <li>• <b>Répartis dans près de 1.200 sections</b></li> </ul>
<i>Statuts</i>	Les jeunes sapeurs pompiers n'ont pas le statut de sapeur pompier. Ce sont des volontaires, membres d'associations locales.
<i>Objectif</i>	<p>L'objectif est double car il s'agit de préparer les jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à devenir des citoyens actifs</li> <li>• à rejoindre les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (volontairement ou professionnellement)</li> </ul>
<i>Programme</i>	<p>Alternance de formations théoriques et pratiques, ainsi que d'activités sportives :</p> <p>Formations (260 H)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• culture administrative et citoyenne</li> <li>• culture préventive</li> <li>• secours aux personnes</li> <li>• incendies</li> <li>• techniques opérationnelles</li> <li>• risques technologiques et naturels</li> <li>• interventions diverses</li> <li>• gestion opérationnelle et commandement</li> </ul> <p>Sports (300 H)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• athlétisme</li> <li>→ course de vitesse, endurance, grimper de corde, lancer de poids, saut en hauteur, cross</li> <li>• parcours sportif</li> <li>• natation</li> </ul>
<i>Déroulement Niveaux</i>	<p><b>Le Brevet National de Jeune Sapeur Pompier se prépare sur 4 ans par l'obtention successive de 3 modules, validant des niveaux :</b></p> <p>Mod. 1 Initiation des 11 - 13 ans Durée annuelle d'environ 40 heures</p> <p>Mod. 2 Préparation du Certificat aux fonctions de JSP Age 13 - 15 ans Durée annuelle d'environ 50 heures</p> <p>Mod. 3 Préparation du Brevet National de JSP Age 15 - 17 ans Durée d'environ 80 heures sur 2 ans</p> <p>Mod. 4 Préparation de la qualification pour l'aptitude aux opérations Age 17-18 ans Durée d'environ 90 heures sur 2 ans Module complémentaire permettant de temporiser jusqu'à l'obtention des 18 ans.</p> <p>La préparation et la validation des modules 1 et 2 intervient aux niveaux des associations ; pour les modules 3 et 4, la validation intervient auprès des SDIS.</p>
<i>Encadrement</i>	Les jeunes sont encadrés par des sapeurs pompiers - volontaires ou professionnels - qui ont reçu une formation spécifique pour ce faire. Cette formation initiale intervient sur 5 jours au minimum.
<i>Coût</i>	<b>La formation et l'équipement d'un JSP revient à environ 400 €.</b>

**Il en ressort que le dispositif des Jeunes Sapeurs Pompiers est très proche du système des cadets canadiens.**

**Outre les valeurs qu'il développe chez les jeunes, ce dispositif présente l'intérêt d'être diplômant.**

#### *Les Jeunes Sapeurs Pompiers de Bois le Roi*



#### **Le groupe a également relevé deux autres dispositifs intéressants chez les pompiers :**

##### **Les Correspondants Sécurité :**

Dans le cadre du programme « Ecole Ouverte », le SDIS 91 travaille depuis 2003 avec 3 collèges et un lycée de zone sensible, afin de faire comprendre aux jeunes l'utilité des pompiers et de faciliter ainsi leur interventions dans ces quartiers.

Suite à des activités mensuelles de sensibilisation à la sécurité civile, les jeunes sont promus à tour de rôle « Correspondant Sécurité » de leur établissement et portent alors un uniforme.

Menée auprès de 90 jeunes, cette expérience - qui produit des changements comportementaux et même une amélioration des résultats scolaires - devrait se développer au niveau des SDIS 78 et 95 ; la BSPP serait également intéressée.

##### **Les Cadets de la BSPP :**

La Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris (BSPP) - sous statut militaire - a lancé un dispositif « cadets » en 2004, qui s'adressent aux jeunes de 14 à 18 ans.

Il s'agit en fait d'une préparation au concours de recrutement, qui se déroule sur environ 30 samedis par an et qui est encadrée par des réservistes.

Empruntant à la fois aux Préparation Militaire et aux Cadets de la République, il semble que ce dispositif évolue vers celui des Jeunes Sapeurs Pompiers.

## L'EXPERIENCE DES CADETS DE LA FNASOR :

La Fédération Nationale des Associations de Sous-Officiers de Réserve a pris conscience, il y a deux ans environ, que la professionnalisation des Armées - en réduisant le nombre de réservistes - n'assurerait plus le remplacement des cadres associatifs les plus anciens, posant à terme la question de la survie de ces associations, ainsi que celle des réserves elles-mêmes.

Pour y faire face, la FNASOR a imaginé d'ouvrir ses associations locales à des jeunes, à partir de l'âge de 13-14 ans.

Ce dispositif est appelé « cadets » et comprend 2 niveaux :

<i><b>Cadets 1</b></i>	Le premier contact s'établit : <ul style="list-style-type: none"><li>• dans les collèges (quand l'accès est autorisé par l'inspecteur d'académie)</li><li>• à l'occasion d'expositions sur le "Devoir de Mémoire", qui se déroulent 2 fois par an à l'aide de matériels mis à disposition par le ministère de la Défense.</li></ul> Les jeunes intéressés sont alors invités à découvrir l'institution militaire et les réserves à travers : <ul style="list-style-type: none"><li>• l'activité des associations → principalement parcours d'orientation et formation au tir</li><li>• des visites de régiments</li><li>• des rencontres avec des militaires d'active ou de la réserve</li></ul>
<i><b>Cadets 2</b></i>	En plus des activités des associations, les jeunes peuvent participer à une préparation militaire. Ils peuvent ensuite accéder à la réserve opérationnelle en signant un contrat ESR
<i><b>Statuts</b></i>	Les jeunes sont membres des associations. Ils ne portent pas d'uniforme mais une unification vestimentaire serait souhaitée
<i><b>Encadrement</b></i>	L'encadrement est bénévolement assuré par les sous-officiers réservistes membres des associations.
<i><b>Coût</b></i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les jeunes → aucune cotisation ou participation financière demandée, sauf la prime d'assurance.</li><li>• Pour l'association → pas de subvention additionnelle</li></ul> Le coût de revient estimatif est d'environ 50 €par cadet.

En moins de 2 ans, cette expérience - initiée à Nantes - produit déjà son effet :

- 50 jeunes sont actuellement dans le dispositif "Cadets",
- 192 jeunes ont accédé à la réserve opérationnelle sous ESR.

Il est aussi clair que le développement de cette expérience impliquera une réflexion, quant :

- au besoin d'ouverture partenariale et de recherche de « sponsoring »,
- au problème de la fidélisation des jeunes quand ils poursuivent des études supérieures.

**Ceci explique que la FNASOR - représentée par son Secrétaire National ; Mr COGAN - ait activement participé aux travaux du groupe et que la Fédération souhaite être associée à la phase d'expérimentation, telle que proposée dans ce rapport.**

## **LES AUTRES EXPERIENCES :**

Même si elles ne sont pas formalisées et répertoriées, il semble qu'il existe par ailleurs des initiatives locales, qui se rapprochent du principe des « cadets », et qui sont conduites :

- soit directement par les unités en direction des jeunes,
- soit par des établissements scolaires ou des associations, qui ont développé des liens privilégiés avec les unités ou les régiments implantés localement.

**La question est que ces initiatives dépendent plus ou moins des réseaux des acteurs et partenaires de la Défense ; il s'avère donc difficile de les identifier et d'en mesurer l'intérêt.**

**\*\*\***

**En conclusion de cette première partie, le groupe a consacré quatre sessions de travail à l'étude des dispositifs cadets existant et aux expériences en cours de développement.**

**Parmi les auditions et témoignages, nous retiendrons particulièrement celui d'un jeune français qui a suivi le cursus des cadets britanniques pendant 4 ans ; et surtout celui d'un jeune sapeur pompier de 17 ans, qui comptait déjà 7 ans de volontariat à son actif !**

**Il ressort ainsi de cette première partie de l'étude qu'il existe des dispositifs cadets, dont nous pouvons nous inspirer, en Grande-Bretagne mais plus encore au Canada.**

**Toutefois, proposer un simple « copier-coller » n'est pas envisageable, tout autant pour une question budgétaire que culturelle.**

**De plus, cette première partie a aussi montré que l'idée des cadets avait déjà fait son chemin en France, et qu'il convenait d'en tenir compte dans les préconisations de faisabilité.**



## **2<sup>ème</sup> PARTIE : CREATION DES CADETS DE L'ARMEE**

### **PRECONISATIONS ET PROPOSITIONS**

Compte tenu des résultats de la première partie de l'étude, la réponse à la question initiale posée par le sujet s'avère :

**« Oui, il est possible et opportun de créer les Cadets de l'Armée »**

**Même si la neutralité de l'Armée évite tout risque de récupération idéologique et pédagogique, cette mise en place ne saurait cependant intervenir sans tenir compte de conditions de fond et de forme.**

S'agissant du fond, les cadets peuvent toujours se faire - si le pouvoir politique en a décidé comme tel - quitte à les imposer aux Armées, aux partenaires ainsi qu'à l'opinion publique. En l'absence de préparation et de concertation préalable, ce serait toutefois les condamner.

S'agissant de la forme, les préconisations et propositions du groupe ont essayé d'intégrer ce qui nous avait paru intéressant dans les différents dispositifs étudiés.

Cette seconde partie a donné lieu à la création de deux sous-groupes, qui ont travaillé en dehors des quatre sessions restantes ; la dernière session ayant été consacrée à la synthèse de ce sujet.

#### **I) MODALITES DE CREATION :**

##### **CHOIX D'UN STATUT ET D'UNE ORGANISATION JURIDIQUE :**

**La création des Cadets de l'Armée doit intervenir dans un cadre juridique.**

Le choix portait entre la création d'un établissement public ou l'adoption d'un système associatif, comme c'est notamment le cas pour les jeunes sapeurs pompiers et les cadets canadiens.

**Par mesure de simplicité, le groupe préconise que soit retenue la forme associative, qui permet une plus grande souplesse :**

- d'organisation,
- de financement.

S'il est préconisé que l'association soit retenue comme unité de base dans l'organisation du dispositif cadet, il est nécessaire que ces unités soient fédérées, et ce à différents échelons.

**Le groupe préconise ainsi que le dispositif « Cadets de l'Armée » s'appuie sur une structure de type fédération nationale.**

A titre d'exemple, la Fédération Nationale des Jeunes Sapeurs Pompiers regroupe près de 1.200 associations ou « sections », chapeautées par des unités départementales, cadrées sur le maillage des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS), et auxquelles elles se rattachent. 13 régions regroupent les unités départementales.

Le problème est que l'Armée, en général, n'a pas ce type de maillage territorial ; de plus, son maillage varie suivant les Armées.

**En conséquence, le groupe préconise un découpage inter-Armées, cadré sur le réseau des acteurs et des partenaires de la Défense.**

Deux niveaux ont été ainsi identifiés

- Départemental → en vue d'optimiser l'implication et la valorisation du DMD,
- Académique → en vue d'optimiser l'implication et la valorisation du trinôme.

### **AGREMENT DU DISPOSITIF :**

**Les Cadets de l'Armée doivent être « labellisés » Défense au niveau du portage.**

**Le groupe préconise ainsi que la Fédération Nationale des Cadets de l'Armée fasse l'objet d'un agrément ministériel de la part du Ministère de la Défense.**

Cependant - compte tenu des implications multiples de ce dispositif - le groupe préconise de consulter :

- le Ministère de l'Education Nationale,
- le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

**C'est toutefois au Ministère de la Défense de rester « maître » du dispositif.**

### **CONFIRMATION DE L'OBJECTIF :**

La création des Cadets de l'Armée ne doit pas répondre à une préoccupation occupationnelle vis à vis des jeunes, et de certains en particulier.

**L'enjeu est bien de réduire la fracture entre la Nation et une partie de sa Jeunesse, en commençant par recréer du lien Armées-Jeunesse, à partir de cette nouvelle approche terrain des Armées que constituerait le dispositif des cadets.**

**Pour redonner ainsi son sens à la cohésion nationale, le groupe a tenu à réaffirmer le principe de mixité sociale du public ciblé.**

Outre le fait que ce dispositif puisse susciter un engagement plus important, l'idée est aussi que les jeunes - qui auront suivi ce programme fédérateur et structurant, ce qui est la base de l'enseignement militaire - continuent à appliquer ces enseignements dans leur future vie courante, et notamment dans leur vie professionnelle.

Enfin, le dispositif des Cadets de l'Armée pourrait également constituer un tremplin à l'insertion socioprofessionnelle, de par :

- la possible découverte d'une activité professionnelle,
- la reconnaissance des apports du programme, qui favoriserait le recrutement ultérieur des cadets.

Compte tenu de cette déclinaison à court, moyen et long terme de l'objectif, le groupe a particulièrement travaillé sur les valeurs et apports à promouvoir dans le programme des cadets de l'Armée.

## VALEURS ET APPORTS :

Les deux premiers objectifs du sujet « Cadets » sont :

- de développer le civisme, soit une aspiration à dominante individuelle
- de renforcer la cohésion nationale, soit une aspiration à dominante collective.

**Dans cette optique, les valeurs et apports à promouvoir auprès de notre public cible relèvent de deux domaines : savoir être et savoir faire.**

S'agissant des savoir-être, le groupe préconise de promouvoir des valeurs telles que :

- le patriotisme,
- l'altruisme,
- le sens de l'engagement,
- la recherche du dépassement de soi.

S'agissant des savoir-faire, le groupe préconise que le programme propose un ensemble d'activités concrètes, ludiques et utiles.

Le travail du groupe a été mené à partir de la réflexion du représentant de la Direction du Service National (DSN ; Capitaine HEON), activement présent à notre groupe.

<i>Domaines</i>	<i>Valeurs</i>	<i>Développer le civisme (individuel)</i>	<i>Renforcer la cohésion nationale (collectif)</i>
<i>Savoir être</i>	Patriotisme	Développer le sentiment d'appartenance à la communauté nationale	Participer à des cérémonies commémoratives
	Altruisme	Développer le goût de l'entraide	Se mettre au service de causes communes nationales ou locales
	Engagement	Encourager le rayonnement au sein du monde associatif, la participation	S'engager dans la durée sur des projets ou pour des causes communes nationales ou locales
	Dépassement de soi	Promouvoir le goût de l'effort vers un but à atteindre	Développer le sens du collectif
	Discipline de vie	Respecter un cadre de vie → horaires, hygiène ...	Apprendre les règles de vie en société → notion des droits et devoirs, règlement, respect d'autrui ...
	Affirmation De soi	Encourager les prises de responsabilité	
<i>Savoir faire</i>	Goût du travail bien fait	Valoriser des réalisations concrètes. Récompenser l'engagement → permis, certificats, témoignages..	
	Connaissance d'un domaine particulier (à définir)	Promouvoir l'apprentissage du savoir dans différents domaines.	Faire reconnaître les actions réalisées dans le monde du travail et/ou au sein des armées, de la police, des pompiers...

*NB : Les frontières entre chaque domaine ne sont pas aussi délimitées que dans le tableau (savoir être / savoir faire ; civisme / cohésion nationale...). D'autre part, ce tableau n'est pas exhaustif et ne propose que des ébauches de réflexion.*

## PROGRAMME :

**Les Cadets de l'Armée doivent être « labellisés » Défense au niveau du programme.**

Au vue des dispositifs étudiés, le groupe préconise ainsi de retenir 2 principes :

- un programme segmenté par niveaux,
- un programme composé de formations et d'activités, avec alternance de la théorie et de la pratique.

S'agissant de la composition du programme, nous avons retenu différents éléments parmi les programmes étudiés.

### *Proposition du programme des Cadets de l'Armée*

<i>Civisme et Citoyenneté</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• introduction au civisme et à la citoyenneté</li><li>• rappels historiques</li><li>• principes</li><li>• la morale et les valeurs citoyennes</li><li>• les garanties de la citoyenneté</li><li>• l'engagement du citoyen</li><li>• présent et avenir de la citoyenneté</li></ul>
<i>Défense</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• introduction à la Défense</li><li>• rappels historiques</li><li>• le devoir de Mémoire</li><li>• les nouveaux enjeux de la Défense</li><li>• l'organisation de la Défense</li><li>• la mission de la Défense</li><li>• les missions civilo-militaires de la Défense</li><li>• la place de notre Défense en Europe et dans le Monde</li></ul>
<i>Formations activités pratiques</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Initiation aux secours à la personne → Possibilité de passage de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)</li><li>• Initiation à la sécurité routière → Réfléchir à la complémentarité avec l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)</li></ul>
<i>Activités de plein-air et sportives</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• course d'orientation et topographie</li><li>• parcours sportif</li><li>• bivouac</li><li>• athlétisme</li><li>• natation</li><li>• pratique d'un sport collectif</li></ul>
<i>Activités Défense Activités militaires</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissance et participation aux cérémonies</li><li>• Connaissance du régiment d'accueil</li><li>• Levé des couleurs</li><li>• Présentation des matériels</li><li>• Présentations et démonstrations spécifiques au régiment</li><li>• Activité tir (en option)</li></ul>

En ce qui concerne les modules de connaissance « Civisme et Citoyenneté » ainsi que « Défense », la présentation devra s'effectuer par niveaux, puisqu'il pourra s'agir soit d'une découverte, soit d'un travail d'approfondissement.

Différents supports pédagogiques présentent déjà ces éléments, suivant différents niveaux.

Dans ce cadre, le groupe préconise de privilégier l'approche la plus ludique et interactive possible.

Concernant la segmentation des niveaux, le groupe préconise de se rapprocher de la segmentation des jeunes sapeurs pompiers, avec l'instauration de 3 modules de base et d'un module complémentaire

<i>Modules de base</i>	Mod.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiation</li> <li>• de 10/11 à 13 ans</li> <li>• correspondance avec les élèves de collèges 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup></li> </ul>
	Mod.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprentissage</li> <li>• de 13 à 15/16 ans</li> <li>• correspondance avec les élèves de collèges 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup></li> </ul>
	Mod.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perfectionnement</li> <li>• pour les jeunes de plus de 16 ans</li> <li>• correspondance avec les classes de lycée pour les élèves encore scolarisés</li> </ul>
<i>Module complémentaire</i>	Spécifiquement en vue d'intégrer une préparation militaire	

### **ENCADREMENT :**

**Les Cadets de l'Armée doivent être « labellisés » Défense au niveau de l'encadrement.**

Le groupe préconise ainsi de s'inspirer du système des cadets britanniques.

**L'idée est donc que le programme soit placé sous encadrement militaire, à double niveau :**

- **Implication d'un officier d'active qui serait le «tuteur» ou «parrain» d'une section de cadets,**
- **Implication de réservistes, qui encadreraient les activités de la section in situ.**

**Compte tenu des problèmes d'effectifs, le groupe préconise l'intervention de structures partenaires pour aider aux activités non-militaires.**

Parmi les structures membres de la Commission Armées-Jeunesse - outre les mouvements scouts - nous pourrions ainsi solliciter :

- la Fédération des Clubs Sportifs et Artistiques de la Défense (FCSAD),
- la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) dont les deux représentants nous ont déjà communiqué l'accord de leur Fédération,
- l'Union des Sociétés d'Education Physique et de Préparation Militaire (USEPPM), sous réserve de se démarquer de l'image des cadets américains, comme nous l'a déjà indiqué son représentant.

## COUT :

**Les Cadets de l'Armée doivent être « labellisés » Défense au niveau du financement.**

Le groupe n'a pas été en mesure d'évaluer le coût du dispositif, puisque les modalités de mise en place n'ont pas été validées.

De plus, le coût de ce dispositif sera fonction de son ampleur, qui reflétera elle-même une volonté politique et les arbitrages financiers correspondant.

Quoiqu'il en soit, seule la phase d'expérimentation terrain permettra de déterminer les coûts réels (directs et indirects) et de proposer ainsi un chiffrage du dispositif.

## SCENARIO DE MISE EN PLACE :

**Le groupe préconise que le lancement des Cadets de l'Armée intervienne en deux phases :**

- **une première phase d'expérimentation terrain,**
- **une seconde phase de développement.**

S'agissant de l'expérimentation, le groupe préconise qu'elle soit limitée sur la base d'un accueil de jour des jeunes.

Cet accueil pourrait ainsi intervenir une fois par mois, avec le choix du mercredi ou du samedi ; l'objectif étant de passer à une fréquence bi-hebdomadaire ou hebdomadaire en phase de développement.

Le groupe préconise également que l'expérimentation soit menée, localement, sur la base du volontariat.

Il pourrait ainsi s'agir des différents régiments, bases aériennes, centres d'instruction navale ou écoles, qui proposent des stages d'été - à vocation éducative et sportive - dans le cadre du programme « Ville - Vie - Vacances ».

Ces stages se rapprochent d'un dispositif « cadets » étendu aux vacances scolaires.

Par ailleurs, le représentant de la FNASOR a déjà indiqué que sa Fédération souhaitait s'associer à cette expérimentation.

Sous réserve de confirmation, cette expérimentation intéresserait aussi le Groupement de Gendarmerie de l'Isère, qui souhaiterait d'ailleurs être associé aux travaux de la Commission Armées-Jeunesse.

Le second sous-groupe a également identifié que des membres du réseau des partenaires de la Défense - correspondants défense et RDE de Paris et/ou d'Ile de France - pourraient participer à cette expérimentation.

**En conclusion du travail de ce sous-groupe, le groupe a pu formuler un ensemble de préconisations et de propositions :**

- **quant à la faisabilité pratique du dispositif des Cadets de l'Armée,**
- **quant aux conditions d'expérimentation pour la mise en place de ce dispositif.**

**En parallèle, le second sous-groupe a travaillé sur les besoins d'une sensibilisation au dispositif des cadets en particulier, et à l'esprit de Défense en général.**

## **II) MODALITES DE SENSIBILISATION :**

Même si la situation a évolué, le séminaire du 23 Mars 2006 a montré que l'enseignement de la Défense était encore source d'incompréhension et donc de confusion.

Pour être crédible - dans ce contexte - le projet de création des Cadets de l'Armée impliquera une sensibilisation préalable de l'ensemble des acteurs et partenaires concernés, qu'il s'agisse :

- des Armées
- des Jeunes
- de l'Education Nationale
- des Familles
- des Associations
- des Villes
- des Entreprises

L'idée est que ces acteurs et partenaires, qui constituent la cible de cette sensibilisation, deviennent ensuite les relais des Cadets de l'Armée.

Cette sensibilisation et son optimisation ont été l'objet du travail de notre second sous-groupe.

### **A) NECESSITE ET PORTEE DE LA SENSIBILISATION :**

#### **ARMEES**

Le projet suscite un fort questionnement, voire de la réticence, résumés dans ces 2 questions :

- *Quid des moyens humains ?*
- *Quid des moyens financiers ?*

La réponse du groupe est dans le besoin d'une expérimentation terrain convaincante.

#### **JEUNES**

Sans différencier les Armées, les jeunes ne sont pas hostiles à l'Armée.

Elle est même tout à fait crédible quand il est question d'emploi, car elle est bien identifiée comme le premier employeur des jeunes, de par notamment une participation dans de nombreux forums ou l'organisation de portes ouvertes.

Le problème est que - au contraire de la Police, de la Gendarmerie ou des Pompiers - ils n'ont finalement que très peu de contact avec. De plus, ce contact se termine par une obligation : celle d'effectuer la JAPD.

Dans ces conditions, l'idée du groupe est d'arriver à susciter un véritable intérêt réflexe des jeunes pour la Défense, à partir en premier de ses activités civilo-militaires auxquelles les jeunes sont particulièrement sensibles ; cf le micro-trottoir « c'est quoi la Défense ? ».

En simplifiant, l'idée est d'arriver au message suivant :

**« Plus qu'un devoir, la Défense est une chance »**

L'intérêt de ce message réside dans l'étendue de sa déclinaison :

- à titre individuel, la Défense est une chance pour le jeune  
→ « la Défense , c'est ta chance » -
- à titre collectif, la Défense est une chance pour tous, y compris pour les jeunes  
→ « la Défense, c'est notre chance »

**Cette nouvelle approche justifie que notre cible privilégiée soit les 10 - 16 ans - avec une visée particulière sur les 10 à 13 ans - du fait :**

- de leur réceptivité → ils ne s'interrogent pas encore sur les questions liées à l'adolescence.
- de leur disponibilité → il n'y a pas d'examen dans le premier cycle du collège.
- de leur nombre → il s'agit de la tranche scolaire la plus importante, d'où la possibilité d'une mobilisation maximale.
- de leur scolarisation générale → ce qui peut faciliter le contact avec les jeunes, sous réserve de l'accord de l'Education Nationale.

Profitant de l'opération « Banlieue-Voile » - organisée par l'Association de Prévention pour une Meilleure Citoyenneté des Jeunes (APMCJ) et destinée à fédérer des jeunes sur un projet voile, tout en les sensibilisant à la citoyenneté et aux règles de vie en commun - le représentant à notre groupe de la FNASOR (Mr COGAN ; Premier Maître) s'est proposé d'accueillir ces jeunes sur une journée, comprenant :

- la visite du sémaphore de Trébeurden,
- une présentation de la Défense et des Armées en général, avec une présentation plus appuyée de la Marine Nationale.

Sur 122 jeunes - en provenance de 8 collèges franciliens et accueillis sur quatre journées - les résultats de cet accueil ont été très favorables et encourageants pour la création des Cadets de l'Armée :

- 87% des jeunes s'avèrent intéressés par la visite en général.
- 70% estiment - compte tenu de cette visite – que les Armées ont une importance dans la vie quotidienne du citoyen.
- 68% seraient d'accord pour continuer à découvrir les activités de la Marine Nationale,
- 68% seraient d'accord pour participer à d'autres actions organisées par les différentes Armées.
- 55% des intéressés pensent participer à une activité régulière liée à la Défense Nationale ; ce qui donne en fait plus de 37% potentiellement intéressés par le dispositif Cadets.

## **EDUCATION NATIONALE**

Le groupe s'est posé 2 questions principales :

- *Comment présenter les Cadets de l'Armée dans les établissements scolaires ?*
- *Comment peuvent s'articuler les Cadets dans le Parcours Citoyen et dans le protocole Défense / Education Nationale, qui est dans sa phase finale d'élaboration ?*

S'agissant de la présentation dans les établissements scolaires, il peut encore s'avérer difficile, malgré une amélioration et une normalisation des liens avec l'Education Nationale, d'entrer localement dans les collèges, qui plus est compte tenu de la tranche d'âge ciblée.



La réponse est venue du représentant de la Direction de la Sécurité Civile, au Ministère de l'Intérieur.

**Considérant en effet que les valeurs à promouvoir sont identiques - quelle que soit l'option « cadets » envisagée - Police, Gendarmerie, Sécurité Civile ou Armée - le Colonel CAYLA (Chef du Bureau du Volontariat, des Associations et des Réserves Communales) a suggéré qu'il serait judicieux d'envisager :**

- **une présentation en commun dans les établissements scolaires,**  
→ d'où un impact quantitatif important et l'application du principe de mixité sociale
- **la réalisation d'un minimum d'activités communes, à l'issue desquelles les jeunes pourraient choisir le dispositif cadets qui les intéresse.**

Par ailleurs, il conviendrait d'encourager la sensibilisation et la mobilisation à travers :

- Les trinômes académiques,
- Les Relais Défense Etablissement quand ils existent.

S'agissant de l'articulation du dispositif avec le Parcours Citoyen, le groupe préconise que cette sensibilisation - telle que suggérée par le Colonel CAYLA - soit considérée comme une phase préparatoire au Parcours Citoyen, et identifiée comme telle.

S'agissant de la place des cadets dans le protocole Défense / Education Nationale, le groupe préconise de travailler sur la correspondance à instaurer avec la note de « vie scolaire », qui concerne l'ensemble des collégiens et compte désormais dans l'obtention du Brevet.

Avant la circulaire 105 du 23 Juin 2006, ceci était difficilement envisageable puisque les cadets ne constitueraient pas une matière ou une option scolaire ; depuis cette circulaire, il semble que la portée de cette note de vie scolaire - qui doit mesurer l'apprentissage de la civilité et l'adoption de comportements civiques et citoyens - soit entendue aux activités reconnues par les établissements.

## **FAMILLES**

**L'implication des familles est incontournable dans la mise en place et le développement des Cadets de l'Armée.**

Le groupe préconise leur sensibilisation à travers leurs fédérations respectives, dont les plus représentatives sont membres de la CAJ :

- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)
- Union Nationale des Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (UNAPEL)
- Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP)
- Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques (FCPE)

## **ASSOCIATIONS ET VILLES**

Le groupe préconise de travailler sur leur sensibilisation commune, dans la mesure où les associations accueillant les jeunes hors temps scolaire sont souvent rattachées ou connectées aux services municipaux de la Jeunesse et/ou des Sports.

Dans ces conditions, il conviendrait de mobiliser le réseau des Correspondants Défense.

## **ENTREPRISES**

Le groupe préconise d'associer les entreprises très en amont dans la mise en place et le développement des Cadets de l'Armée :

- Compte tenu des acquis cognitifs et surtout comportementaux développés dans le programme cadets, les entreprises seraient très intéressées par ce « vivier » de recrutement.
- Il conviendrait d'étudier également leur possible contribution financière, à travers le versement de la taxe d'apprentissage.

## **B) OPTIMISATION DE LA SENSIBILISATION :**

**Les acteurs et partenaires ayant été identifiés, le sous-groupe a travaillé sur 2 moyens d'optimiser cette sensibilisation :**

- La définition et la réalisation d'un outil pédagogique en commun, qui pourra se présenter sous forme d'un kit interactif.
- Développer du lien entre les différents réseaux des partenaires de la Défense.

## **LE KIT CADET :**

A partir de la réflexion et des propositions du représentant de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF ; Mr LAMIRAND Col.re), le groupe préconise l'élaboration d'un kit pédagogique, qui comprendrait en premier un document de base écrit : le manuel.

Ce manuel serait décliné pour les sensibilisateurs, les instructeurs et les cadets, et ce en fonction des 3 niveaux du cursus.

S'agissant des instructeurs, le manuel serait complété d'un livret de suivi et d'évaluation du cadet, du type de ceux mis en place dans les opérations ou dispositifs : 105 Permis, Envie d'Agir et Jeunes Sapeurs Pompiers.

Pour favoriser l'interactivité, ce manuel s'accompagnerait d'un support de type CD-ROM ou DVD.

Ce manuel et ce support constitueraient ainsi le « kit cadet », qui pourrait être diffusé, par exemple, dans une sacoche ou une valisette - de couleur différente suivant les niveaux - permettant ainsi aux cadets de se reconnaître et de générer un sentiment d'appartenance.

Quoiqu'il en soit, le kit cadet devra être conçu et rédigé pour éviter tout risque de critique et de polémique, notamment :

- quant à la volonté d'embrigadement et/ou d'endoctrinement qui pourrait être prêtée aux Armées,
- quant à l'amalgame qui pourrait être fait avec des dispositifs existant ou ayant existés (ex : les cadets du Front National).

Dans ces conditions, le groupe préconise d'associer le Ministère de l'Education Nationale et celui de la Jeunesse et des Sports, à l'élaboration de ce kit.

## **DEVELOPPER DU LIEN :**

**Pour optimiser la sensibilisation, le groupe préconise de développer du lien entre les différents réseaux des partenaires de la Défense, notamment le lien - quand il peut exister - entre les Correspondants Défense et les Relais Défense Etablissement, qui ne travaillent pas ou peu ensemble, faute déjà de se connaître.**

Non seulement, il conviendrait de développer le lien avec l'existant - ce qui n'entraînerait pas de coût financier - mais de créer de nouveaux liens, par une présence et/ou une représentation de la Défense dans d'autres réseaux, institutions ou comités.

L'exemple souligné par le groupe est que l'Armée n'est pas associée aux Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) - mis en place par l'Education Nationale depuis Juillet 1998 - et dont le rôle est de définir et de mettre en œuvre l'éducation préventive en matière de conduites à risques et de dépendances, dans et hors l'école.

Centré sur l'établissement scolaire et présidé par le chef d'établissement, le CESC organise ainsi des actions de prévention à l'intérieur de l'établissement, en associant aux membres de la communauté éducative les élèves, les parents et des partenaires extérieurs.

Parmi ces partenaires extérieurs se retrouvent :

- la gendarmerie,
- la police,
- les pompiers,
- les douanes,
- les services de justice.

Le fait que l'Armée ne soit pas associée renvoie au problème de l'image Armée / Défense, aux difficultés avec l'Education Nationale, et plus simplement au manque de « proximité » de l'Armée.

\*\*\*

**En conclusion de cette seconde partie, le groupe s'est attaché - à travers le travail de ses deux sous-groupes - à préconiser les conditions de faisabilité pour la mise en place et le développement des Cadets de l'Armée.**

**Tout ce travail nécessite maintenant une expérimentation de terrain, en prise directe avec les Armées, et à laquelle le groupe souhaite être associé, en prolongation de ses travaux sur l'année 2006-2007 et dans un esprit de projection.**

**Pour le groupe, cette projection serait que la mise en place et le développement de ce dispositif aboutissent à ce que des jeunes, qui ont déjà atteint le second niveau du cursus cadet, deviennent les fiers « ambassadeurs » du dispositif dans leurs établissements respectifs, et qu'il soit ainsi désigné un Correspondant Cadet dans chaque établissement impliqué.**

## CONCLUSION GENERALE

A l'issue des travaux de ce groupe, il ressort qu'il est théoriquement possible de créer le dispositif des Cadets de l'Armée.

Seule une expérimentation de terrain permettra toutefois de valider cette affirmation, en confirmant, modifiant, voire infirmant certaines des préconisations formulées.

Toutefois, le plus important pour le groupe est de souligner la légitimité de cette création, à savoir :

- son opportunité,
- le sens qu'elle revêt,
- les valeurs dont elle assurera la promotion.

En d'autres termes, cette création ne doit pas se résumer à proposer des activités, en tenue, à des jeunes en manque d'occupation ; sachons promouvoir les valeurs que constituent :

- l'engagement,
- le goût de l'effort,
- le mérite,
- l'exemplarité.

Soit autant de valeurs qui sont aujourd'hui considérées :

- au mieux, comme n'ayant guère plus de sens car dépassées,
- au pire, comme politiquement incorrectes.

A cette condition, les Cadets de l'Armée constitueront un véritable vecteur de mobilisation et d'entraînement positif de la jeunesse, notamment celle pour qui le pacte républicain n'a que peu ou pas de signification.

Parce qu'il s'agit bien d'un enjeu de Société, le maître d'œuvre que constitue précisément la Société ne doit pas se décharger de sa mission sur le seul Ministère de la Défense, qui doit garder le contrôle sur la création de son dispositif, en tant que maître d'ouvrage.

En conclusion - si pour les Cadets Canadiens « tant vaut la sève, tant vaut l'érable » - la devise de nos Cadets pourrait être :

**« tant vaut la Société, tant vaudront les Cadets »**

## REMERCIEMENTS

<b>Au Bureau Exécutif de la Commission Armées-Jeunesse</b>	
Amiral COLDEFY	Président
Général LAGRANGE	Secrétaire Général
Colonel BRIERE	Secrétaire Général adjoint
Sans oublier Mr DELVAUX, en charge des comptes rendus, et l'ensemble du Secrétariat de la Commission	

<b>Au rapporteur du groupe Mr SCART représentant l'Union Nationale des Officiers de Réserve (UNOR) Ainsi qu'aux membres du groupe Cadets (par ordre alphabétique)</b>	
Chef d'Escadron ARSAC	Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN)
Lieutenant Colonel AVAZERI	Etat-Major de l'Armée de l'Air (EMAA)
Mr BARBOTIN	Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)
Mr BERNARDIN	Union des Sociétés d'Education Physique et de Préparation Militaire (USEPPM)
Mme BONJEAN	Membre honoraire
Mr BOUCHER	Union Nationale des Officiers de Réserve (UNOR)
Mme BOUTEILLE	Ministère de l'Education Nationale
Colonel CAYLA	Ministère de l'Intérieur
Mr COGAN	Fédération Nationale des Associations de Sous-Officiers de Réserve (FNASOR)
Mr CRAMPON	Association de Prévention pour une Meilleure Citoyenneté des Jeunes (APMCJ)
Commandant DORE-GRASLIN	Etat-Major des Armées (EMA)
Mme DOULCET	Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)
Enseigne de Vaisseau FERNANDEZ	Direction du Personnel Militaire de la Marine (DPMM)
Colonel FROMONT	Fédération des Clubs Sportifs et Artistiques de la Défense (FCSAD)
Mr GEORGES	Association Jeunesse et Montagne
Melle GONET	Secrétariat Général de la Défense Nationale (SGDN)
Lieutenant HENRY	Direction de la Fonction Militaire et du Personnel Civil (DFP)
Capitaine HEON	Direction du Service National (DSN)
Mr HERVO	Membre honoraire
Lieutenant Colonel JASLET	Direction du Personnel Militaire de l'Armée de Terre (DPMAT/ BIC)
Mr LAMIRAND	Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)
Mr PERNOLLET	Association Jeunesse et Marine

<b>Aux personnes auditionnées en Sessions ou par le Président du groupe</b>	
Colonel ROUSSEAU	Attaché militaire à l'ambassade du Canada Présentation des Cadets Canadiens
Colonel ROLLINS	Attaché militaire à l'ambassade Présentation des Cadets britanniques
Mr LASSUS	Etudiant en droit à Assas ; 21 ans Témoignage sur les cadets britanniques → 4 ans en tant que cadet britannique
Major SINGER	Service Départemental d'Incendies et de Secours de l'Essonne Présentation des JSP et des Correspondants Sécurité du Département
Ludovic	En classe de première ; 17 ans Témoignage sur les jeunes sapeurs pompiers → Volontaire depuis 7 ans ; objectif devenir pompier professionnel
Mr DECOUEN	Membre de l'UNOR Intervention sur les préparations militaires « marine »
Mr PELLOUX	Professeur d'EPS ; Colonel de réserve Témoignage
Mr GOETHALS	Mairie du XI ème arrondissement de PARIS Témoignage sur le rôle du Correspondant Défense
Mr YANNOU	IHEDN Correspondant Trinôme Académique de Paris
Colonel BARILLON	Chef du Bureau du Recrutement Région Terre Ile de France
Colonel SCHMIDT	Adjoint au GAT Région Terre Ile de France



La pertinence des sujets traités et l'implication des membres de la Commission Armées-Jeunesse montrent qu'il aurait été regrettable de supprimer cette dernière des grandes commissions, au motif de la suspension du service militaire.

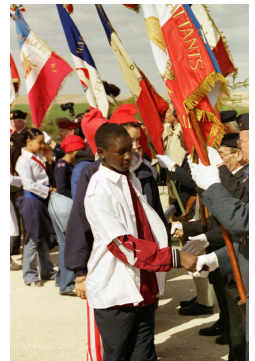
La Commission Armées-Jeunesse, qui constitue un cadre d'échanges privilégié entre l'Institution Militaire et la Société Civile, doit rester à la pointe de la réflexion sur ce lien Armées-Jeunesse, qui constitue l'un des fondements de notre Pacte Republicain.

Catherine RIGNY  
Présidente du Groupe Cadets  
Représentant l'APMCJ  
Travaux 2005-2006



Commission armées-jeunesse

**CADET, ça me plait  
CADET, c'est le pied  
La DEFENSE, ça balance...  
La DEFENSE, c'est notre chance...**



Defence nationale / National Defence

CADETS CANADA

**L'expérience cadet**

[www.cadets.ca](http://www.cadets.ca)



*L'expérience d'une vie entière*

Canada